

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 août 2017

CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE (LOI ORGANIQUE)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 18

présenté par
Mme Braun-Pivet

ARTICLE 18

Alinéa 19

Remplacer les mots :

qui l'emploie

par les mots :

dont il est le collaborateur

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence par rapport aux articles 4 et 5 du projet de loi ordinaire.